

1

(N° 475.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 AOUT 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Germain-Louis-Charles Fontaine.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à La Haye, le 16 septembre 1799; il habite la ville de Bruxelles depuis son enfance, et il y exerce la profession d'horloger.

En 1833 le sollicitant a épousé une Belge dont il a deux enfants; sa conduite privée et politique est à l'abri de tout reproche.

Les autorités consultées pensent qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
F. DU BUS, aîné.